PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE NEUF

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue **le 21 novembre 2009 à 13 h**, à l'Hôtel de ville, en la salle du Conseil, 330 montée de l'Église, à laquelle sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Stéphane Rouleau, district 1
Éric Milot, district 2
Marc Laurin, district 3
François Boyer, district 4
Mélanie Dostie, district 5
Francis Emond, district 6

Siégeant tous sous la présidence de monsieur Jacques Labrosse, Maire. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Monsieur Claude Panneton, directeur général, est présent.

RÉSOLUTION 527-11-09
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le Maire, Jacques Labrosse :

D'OUVRIR la présente séance à 13 h.

CONSTATATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation n'a pas été signifié conformément à l'article 156 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1).

RÉSOLUTION 528-11-09
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour :

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Marc Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Rouleau et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

RÉSOLUTION 529-11-09
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du Conseil municipal représentant au comité d'administration à la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Éric Milot, appuyé par madame la conseillère Mélanie Dostie et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur le Maire, Jacques Labrosse, représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord ainsi que monsieur le conseiller Francis Émond à titre de substitut;

ET D'ANNULER toute nomination antérieure incompatible avec la présente résolution.

RÉSOLUTION 530-11-09
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - COMITÉ DE TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF (TAC)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du Conseil municipal représentant au comité d'administration du transport adapté et collectif;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Francis Emond, appuyé par monsieur le conseiller Marc Laurin et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur le Maire, Jacques Labrosse, représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration du transport adapté et collectif (TAC) et de nommer monsieur Frédéric Broué à titre de substitut;

ET D'ANNULER toute nomination antérieure incompatible avec la présente résolution.

RÉSOLUTION 531-11-09
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du Conseil municipal représentant au comité d'administration de la municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller François Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Rouleau et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur le Maire, Jacques Labrosse, représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration de la municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord et de nommer le maire suppléant, monsieur Francis Emond, à titre de substitut;

ET D'ANNULER toute nomination antérieure incompatible avec la présente résolution.

RÉSOLUTION 532-11-09
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - LES CENTRES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CREPS)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du Conseil municipal représentant au comité d'administration des centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord (CREPS);

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Marc Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Éric Milot et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur le Maire, Jacques Labrosse, représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration pour les centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord et de nommer monsieur Frédéric Broué à titre de substitut;

ET D'ANNULER toute nomination antérieure incompatible avec la présente résolution.

RÉSOLUTION 533-11-09

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT – TRICENTRIS, CENTRE DE TRI

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du Conseil municipal représentant au Comité d'administration de Tricentris, centre de tri;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Francis Emond, appuyé par monsieur le conseiller François Boyer et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur le Maire, Jacques Labrosse, représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration de Tricentris, centre de tri, et de nommer madame la conseillère Mélanie Dostie à titre de substitut;

ET D'ANNULER toute nomination antérieure incompatible avec la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions s'est tenue de 13 h 15 à 13 h 16.

RÉSOLUTION 534-11-09
CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 13 h 16 l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Marc Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Rouleau et résolu unanimement :

DE LEVER la présente séance.

Jacques Labrosse Maire	Claude Panneton Directeur général